

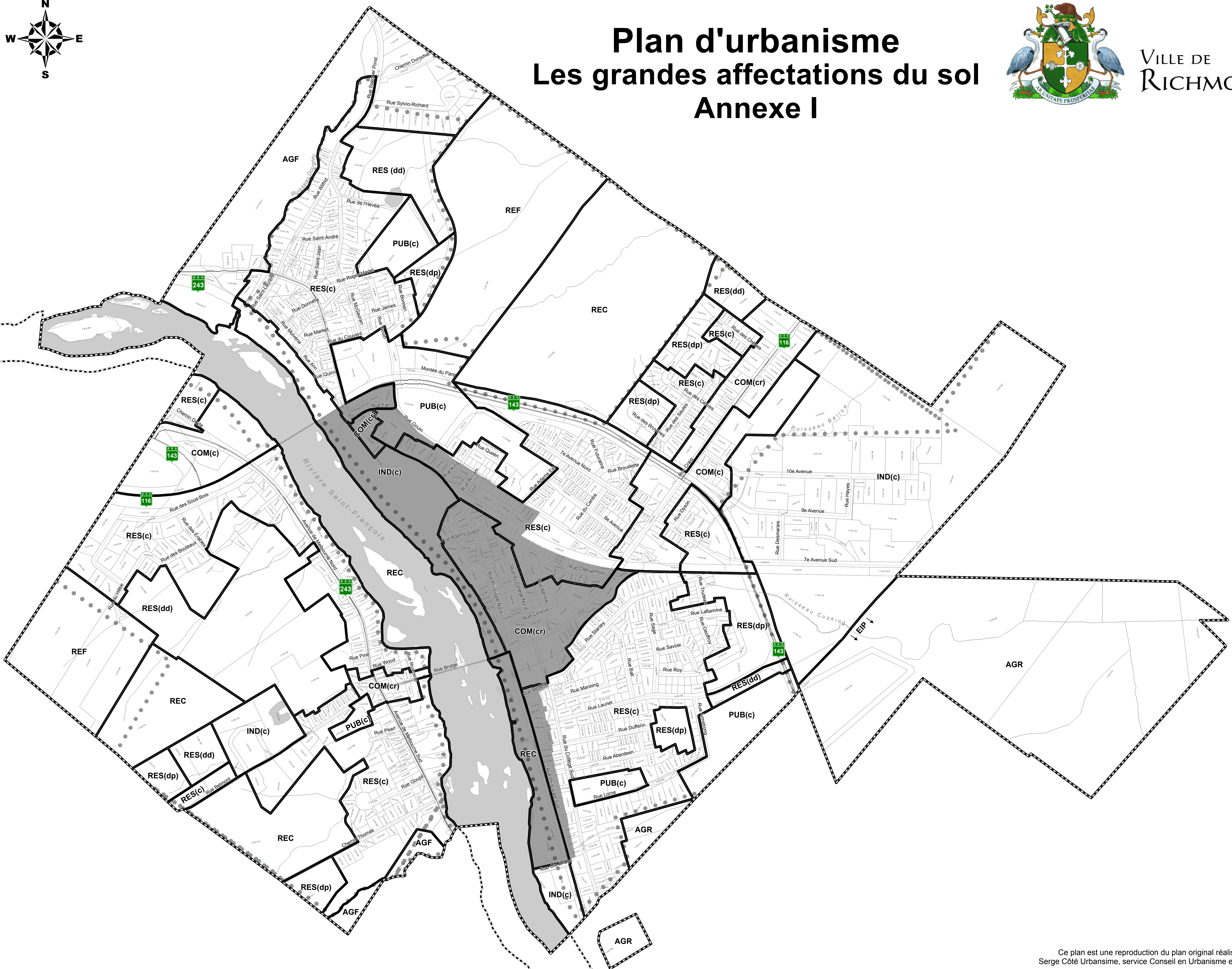
Plan d'urbanisme

Les grandes affectations du sol

Annexe I



VILLE DE
RICHMOND



Ce plan est une reproduction du plan original réalisé par Serge Côté Urbanisme, service Conseil en Urbanisme et CARTEQ

L é g e n d e

Informations diverses

- Limites des aires d'affectations
- territoire faisant l'objet d'un programme particulier d'urbanisme (PPU)
- limite du périmètre d'urbanisation
- extension industrielle potentielle
- hydrographie

Affectations

- AGR agricole
- AGF agro-forestière
- COM(c) commerciale de consolidation
- COM(cr) commerciale de consolidation associée à la fonction résidentielle
- IND(c) industrielle de consolidation
- PUB(c) institutionnelle et publique de consolidation

Affectations

- REC récréative
- REF récréo-forestière
- RES(c) résidentielle de consolidation
- RES(dd) résidentielle de développement différé
- RES(dp) résidentielle de développement prioritaire

Grille des modifications

Règlement no.	Entrée en vigueur	Révisé le

Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage
 Règlement no. : _____
 Authentifié ce jour : _____
 Maire : _____
 Greffier : _____

Reproduction

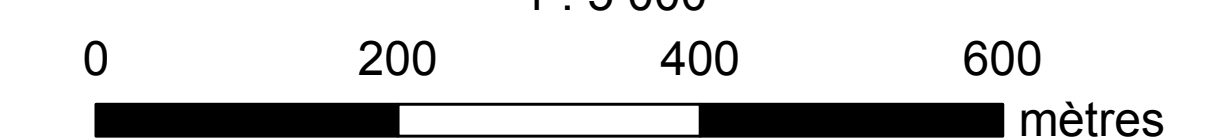


Approuvé par:

All Ayachi,
Responsable du
service d'urbanisme et
Inspecteur municipal
de Richmond

Échelle du document original (plan de 36" x 38") :

1 : 5 000



Source des données géographiques:
(c) Gouvernement du Québec
tous droits réservés

Plan no. : URB-01 Date : déc. 2006
 Modifié en : 19 février 2007
 juin 2007 (révisé)
 avril 2018

Hors de l'usage auquel il est destiné, ce plan n'a aucune valeur légale.